

EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
N° 14-2022

OBJET :

Réglementation de
la circulation
Rue de la Fosse
Adret

Le Maire de la Commune de COULOMMES,

Vu les articles L.2212-2 et L.2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune,

Vu la permission de voirie 13-2022 en date du 28 Février 2022

Vu la demande présentée par Madame MOREAU Laure, contrôle et maintenance TSA 70011 Chez SOGELINK 69134 DARDILLY Cédex pour le compte d'ENEDIS Madame VILLON Crystal 140 Rue de l'Industrie 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et son parcours,

Vu l'intérêt général,

ARRETE

ARTICLE 1 : A partir du 21 Mars 2022 pour toute la durée des travaux

- la vitesse sera limitée à 30 km/h
- le stationnement et le dépassement seront interdits 25 mètres en amont et en aval du lieu des travaux (entre le 25 et le 29 de la rue de Bretagne)
- la circulation sera alternée par feux tricolores
- SOGELINK mettra en place les panneaux sur l'emprise des travaux

ARTICLE 2 : La signalisation conforme à la réglementation sera assurée par la Société SN DUVAL

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera impérativement affiché sur les lieux du chantier.

ARTICLE 4

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Crécy-la-Chapelle,
- M. le Commandant du Centre de Secours de Crécy-la-Chapelle,
- Agence Routière Territoriale de Coulommiers
- SOGELINK Madame MOREAU Laure
- ENEDIS Madame VILLON Crystal

Coulommes, le 2 Mars 2022

Madame le Maire
Françoise BERNARD





Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Catégorie Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Demandeur DREAU Prénom : Laure

Objet : CONTROLE ET MAINTENANCE Représenté par :

N° : **Extension** : **Nom de la voie** : TSA 70011 - Chez Sogelink

Code postal : 6 9 1 3 4 **Localité** : DARDILLY CEDEX **Pays** : France

Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : 0 3 8 6 8 3 0 8 7 8

Adresse e-mail : controle-maintenance-d@demat.sogelink.fr

Propriétaire est différent du demandeur

Prénom :

N° : **Extension** : **Nom de la voie** :

Localité : **Pays** :

Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Site concerné par la demande

Voie : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + **Point de Repère (PR) routier de fin d'application** : +

N° : **Extension** : **Nom de la voie** : R DE LA FOSSE ADRET

Code postal : 7 7 5 8 0 **Localité** : COULOMMES

Date des travaux

Travaux de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Travaux :

Prise de terre pour sécuriser le réseau électrique

Travaux délivrés par la Collectivité ⁽⁰⁾ :

Date de début des travaux : 2 1 0 3 2 0 2 2 **Durée des travaux (en jours calendaires)** : 2 1

Restriction souhaitée

Réglementation (en jours calendaires) : 2 1 **Date de début de réglementation** : 2 1 0 3 2 0 2 2

Restriction : sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation

Sens des Points de Repères (PR) décroissants

Sens des Points de Repères (PR) croissants

Fermeture à la circulation

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **DARDILLY CEDEX**

Le : **2 4 0 2 2 0 2 2**

Nom : **MOREAU** Prénom : **Laure** Qualité :

50 m

RUE DE LA FOSSE ADRET

RUE DE LA FOSSE ADRET

St. Epur.

RUE DE

893503 2.924559);(48.893622 2.924653);(48.893228 2.924564);(48.893240 2.924430);(48.893503 2.924559);